**PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2014**

Sur convocation du Président,

Après émargement des présents et représentés : 98, le quorum de 82 membres étant atteint,

La séance est ouverte.

Une minute de silence est observée en hommage à ceux qui nous ont quitté au cours de cette année :

Robert et Annick BALLAGER, Roger GUIENNE, Roger BENAUD.

C’est en présence de Madame LANFRANCHI, Maire de Saint-Maximin, que le rapport moral est exposé par le Président :

1. - NOMBRE D’ADHRENTS
2. - BILAN DES COMPETITIONS
3. - BILAN DES ACTIVITES SCOLAIRES
4. - LES SPONSORS
5. - RAPPORT FINANCIER
6. - ELECTIONS AU CONSEIL D’ADMINISTRATION
7. - QUESTIONS DIVERSES

**1 -** **Le nombre d’adhérents** est de 163, dont 130 licenciés, 7 cadets et juniors, 173 scolaires *(on constate une légère augmentation des inscrits depuis l’an dernier).*

**2 -** Le Président donne la parole à J.PLAIDEAU qui présente **le bilan des compétitions**.

On note les excellents résultats de nombreux membres du club, parmi lesquels les couples PERROT et

ROUILLON ont été vivement applaudis *(les résultats complets sont affichés).*

**3 -** La parole est donnée à J-C. et F. ALPHERAN pour exposer **le bilan des activités scolaires**

La plupart des cours sont donnés entre 12H. et 14H….ce qui n’est pas l’idéal.

Afin que l’enseignement soit dispensé dans le cadre de l’aménagement des rythmes scolaires, une réunion est prévue en mairie ; de plus, la Fédération a contacté le Ministère de l’Education Nationale pour que l’enseignement du bridge soit officialisé *(création de supports d’enseignements).*

Les 12 éducateurs en milieu scolaire ont été applaudis et félicités pour leurs résultats *(affiche des résultats complets sur tableau ainsi que le bilan 2013-2014)*

A NOTER que notre formation est 1ère dans le Comité de Provence et 2ème au plan national.

De nombreux déplacements ont été encadrés par J-C. et F. ALPHERAN (à savoir, toutes ces activités sont financées par le Comité de Provence et la Fédération)

**4 -** La parole est donnée à E. HAEZEBAERT qui a réalisé un tableau avec tous nos **sponsors** ; il restera exposé dans le hall. Le nombre de sponsors a augmenté cette année.

 **… / …**

**5** **- Le Rapport Financier** :

 Avant l’exposé de M-T. REYNAUD, les membres présents ont pu examiner le tableau récapitulatif de l’année 2013-2014.

La trésorière présente le détail des dépenses et recettes. Le bilan montre un excédent de 887, 97 €.

Elle adresse des remerciements à ceux qui viennent aux tournois de régularité, ce qui a permis non seulement d’équilibrer les comptes, et même d’avoir un excédent.

Des questions ont été posées :

Intervention de M. LEBRETON qui demande : Pourquoi ne pas augmenter les droits de table de 1 € ?

Intervention rejetée dans la mesure où le bilan 2014 présente un net excédent.

M. GOUBET regrette de ne pas avoir de comparaison possible entre cette année et l’exercice précédent.

Le vérificateur aux comptes M. LECERF, qui a accepté lors de l’A.G. 2013 la *« lourde »* tâche de réviseur, qui n’a pu s’empêcher de se répéter pendant de longues semaines le célèbre vers de Molière : *« Mais que diable allait-il faire dans cette galère ? »…*

 **-Constate que la comptabilisation lui paraît avérée aux pièces comptables qui lui ont été remises-** .. *et ne regrette plus d’être monté dans cette galère…. !*

Quitus rendu à l’unanimité moins 1 voix, 1 abstention.

Le budget prévisionnel a également été présenté et soumis à l’approbation de l’assemblée.

Adopté à l’unanimité, moins 1 voix, 1 abstention.

**6** - **Elections au Conseil d’Administration**

Quatre membres élus depuis 3 ans se représentent : M. CAMAIL, M. ISNARD, M. FORT, S.BOULLE.

Vote proposé à mains levées ;

Invectives de M. LEBRETON, qui, statuts 2006 en mains réclame un vote à bulletins secrets. Le Président lui fait alors remarquer que les statuts ont été modifiés en 2013 et que son objection est sans fondement.

Les 4 membres ont été réélus à l’unanimité moins 1 voix, 1 abstention.

**7 - Questions diverses**

 **P**ourquoi ne pas goudronner le terrain du club ?

 Le club ne pouvant supporter le financement de cet ouvrage, l’idée est abandonnée.

 Remarque de connaisseurs, nous savons que le terrain est bien drainé, des contrôles sont faits.

 **D**ans l’organisation des tournois et festivals, pourquoi ne pas donner plus de prix en espèces aux participants, notamment un prix pour chaque série et un prix pour les participants locaux.

Idée retenue, qui sera étudiée en réunion du Conseil d’Administration.

 **L**e «TOPS 7» : continuerons-nous à jouer ce tournoi du mercredi ?

Outre le fait qu’il soit considéré comme une aide pour les éducateurs, un vote s’impose.

 **P**ourquoi ne pas supprimer les pauses « goûter » au cours des tournois ? Question restée en suspens.

**Après avoir remercié chaleureusement Madame Le Maire, qui nous honore de sa présence, la parole lui est donnée ; elle félicite l’Assemblée pour le travail accompli par les bénévoles.**

La séance est levée à 19h. Le Président,

Après avoir remercié chaleureusement Madame Le Maire, qui nous honore de sa présence, parole lui est donnée ; Elle félicite l’assemblée pour le travail accompli par les bénévoles.

La séance est levée à 19h.